



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

A transmettre au moins 3 mois avant l'expiration de la période  
de détachement en cours

à Direction générale de l'Éducation et des enseignements  
Bureau des ressources humaines du 1<sup>er</sup> degré  
B.P. 20 673 - 98 713 PAPEETE - TAHITI

**DEMANDE DE REINTEGRATION A L'ISSUE D'UN DETACHEMENT**  
Décret n° 85-986 du 16/09/85 modifié – Concerne les fonctionnaires (titulaires de l'Etat *(mise à jour août 2014)*)

NOM DE FAMILLE : \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

GRADE (case à cocher) :  INSTITUTEUR/TRICE  PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES

ECHELON : \_\_\_\_\_ DEPUIS LE : \_\_\_\_\_

Ayant obtenu une période de détachement du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

pour le motif suivant (case unique à cocher) : **Article 14**

- 1° auprès d'une administration ou d'un établissement public de l'Etat dans un emploi conduisant à pension
- 2° auprès d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public en relevant
- 3° pour participer à une mission de coopération au titre de la loi du 13 Juillet 1972
- 4° a) auprès d'une administration de l'Etat ou d'un établissement public de l'Etat dans un emploi ne conduisant pas à pension
- 4° b) auprès d'une entreprise publique ou d'un groupement d'intérêt public
- 5° a) auprès d'une entreprise ou d'un organisme privé d'intérêt général ou de caractère associatif assurant des missions d'intérêt général
- 5° b) auprès d'une entreprise liée à l'administration dont il relève par un contrat soumis au code des marchés publics, un contrat de partenariat ou un contrat de délégation de service public, dès lors que ce contrat s'inscrit dans le cadre d'un transfert d'activités
- 6° pour dispenser un enseignement à l'étranger
- 7° a) pour remplir une mission d'intérêt public à l'étranger ou auprès d'une organisation internationale intergouvernementale
- 7° b) pour effectuer une mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international
- 8° pour exercer les fonctions de membres du Gouvernement ou une fonction publique élective lorsque cette fonction comporte des obligations empêchant d'assurer normalement l'exercice de la fonction, pour accomplir un mandat local dans les cas prévus par le code général des collectivités territoriales et par la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française
- 9° auprès d'une entreprise privée, d'un organisme privé ou d'un groupement d'intérêt public pour y exécuter des travaux de recherche d'intérêt national ou pour assurer le développement dans le domaine industriel et commercial, de recherches de même nature
- 10° pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un emploi permanent de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public à caractère administratif dépendant de l'Etat ou d'une collectivité territoriale, ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à l'un de ces emplois
- 11° pour exercer un mandat syndical
- 12° auprès d'un député à l'Assemblée nationale, d'un sénateur ou d'un représentant de la France au Parlement européen
- 13° pour contracter un engagement dans une formation militaire de l'armée française, ou pour exercer une activité dans la réserve opérationnelle dans les conditions fixées par l'article 27 de la loi n° 99-894 du 22 octobre 1999
- 14° auprès de l'administration d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance ma réintégration dans mon corps d'origine à compter du ...../...../.....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'agent :

AVIS DGEE :

DECISION MINISTRE DE L'ÉDUCATION :